

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Invest - Climate Action - A - Acc Un Compartiment de CPR Invest (SICAV)

Code ISIN: (A) LU1902443420

Cette Société est gérée par CPR Asset Management, une société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment est de surperformer les marchés d'actions mondiaux à long terme (au moins cinq ans) en investissant dans des actions internationales de sociétés qui s'engagent à limiter l'impact du changement climatique, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G, ou collectivement ESG) dans le processus d'investissement. L'objectif d'investissement vise à assurer la conformité à l'Objectif de développement durable (ODD) des Nations Unies relatif au défi climatique.

La stratégie d'investissement du Compartiment vise à sélectionner des titres de sociétés de tous pays, de tous secteurs et de toutes capitalisations.

Afin de sélectionner les sociétés les mieux placées pour lutter contre le changement climatique, la Société de gestion s'appuie sur les données de CDP.

CDP est un fournisseur spécialisé dans les informations relatives à l'environnement.

En outre, la Société de gestion intègre une approche durable supplémentaire en excluant des sociétés en fonction des critères suivants:

- plus mauvaise notation ESG globale;
- plus mauvaises notations E et G;
- plus mauvaises notations relatives aux critères environnementaux;
- controverses ESG significatives.

En fonction de l'amélioration de la disponibilité et de la cohérence des données, la Société de gestion peut utiliser d'autres données complémentaires qu'elle jugera pertinentes pour affiner son identification des sociétés les mieux placées pour lutter contre le changement climatique.

Le Compartiment investit au moins 75% de ses actifs dans des actions ou des titres assimilés à des actions de tout pays, sans contrainte de capitalisation. Dans cette proportion de 75% de ses actifs, le Compartiment peut investir dans des Actions A chinoises via le Stock Connect pour un maximum de 25% de ses actifs.

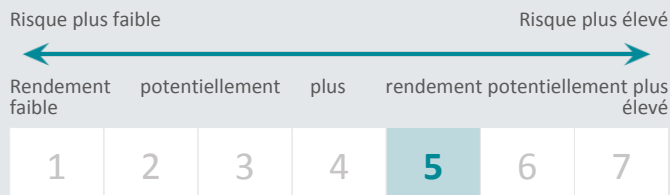
Les instruments dérivés peuvent être utilisés par le Compartiment à des fins de couverture, d'arbitrage, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille.

CPR Invest - Climate Action - A - Acc a un horizon d'investissement recommandé supérieur à 5 ans.

CPR Invest - Climate Action - A - Acc capitalise ses bénéfices nets et ses plus-values de capital nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du Compartiment reflète son thème d'investissement en actions internationales.

- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur de risque numérique peuvent ne pas être indicatives du futur profil de risque du Compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et peut changer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques suivants sont des risques importants pour le Compartiment qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre Compartiment. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Profil de risque » du Compartiment dans le prospectus.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le COmpartiment sur une année

Frais courants	1,95 %* (imposition comprise) de l'actif net moyen
----------------	--

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Les commissions de surperformance	15 % (imposition comprise) par an de la performance du Compartiment au-dessus de celle de l'Actif de référence, au cours d'une période d'un an, jusqu'à un maximum de 2 % de l'actif net. Cette période d'un an débutera le 1er janvier et finira le 31 décembre. Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent
-----------------------------------	--

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs – vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les frais courants affichés sont estimés sur la base du montant total prévisionnel des frais. Il sera actualisé sur la base des frais du prochain exercice financier clôturé. Ces chiffres peuvent varier d'une année sur l'autre.

Ils excluent :

- Les commissions de performance,
- Les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations sur les frais du Compartiment, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du prospectus, qui est disponible sur www.cpr-am.com ou sur demande auprès de la Société de gestion.

Performances passées

CPR Invest - Climate Action - A - Acc n'a pas encore de données couvrant une année civile complète pour générer un tableau de performance.

- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Le Compartiment a été lancé le 7 décembre 2018. La Classe d'actions a été lancée le 7 décembre 2018.
- Ce Compartiment n'a pas d'indice de référence. L'indice MSCI All Country World (MSCI ACWI) Net Total Return libellé en EUR (dividendes nets réinvestis) est affiché à des fins de comparaison.
- La performance annuelle est calculée sur la base des valeurs liquidatives en EUR, toutes commissions comprises.

Informations pratiques

www.cpr-am.fr

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.
- Représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon
- Agent payeur en Suisse : Crédit Agricole (Suisse) SA, 4 Quai Général-Guisan, 1204 Genève
- En Suisse, le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel de l'OPCVM peuvent être obtenus gratuitement et sur demande écrite auprès du représentant en Suisse.
- Où et comment obtenir des informations à propos du Compartiment (prospectus, rapport annuel, document semestriel) et/ou des autres catégories d'actions : ces informations sont disponibles en anglais à titre gratuit et sur simple demande écrite à l'adresse postale de CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15 - France ou sur le site Internet www.cpr-am.com.
- L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et d'autres classes d'actions qui sont décrits dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.
- Chaque Compartiment correspond à une catégorie distincte d'actifs et de passif de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont exclusivement destinés à répondre aux droits des investisseurs concernés par ce Compartiment et au droit des créanciers dont les créances sont issues en relation avec la création, la vie ou la liquidation de ce Compartiment.
- Ce document décrit un Compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont élaborés pour l'ensemble de l'OPCVM cité au début de ce document.
- En fonction de votre situation fiscale personnelle, les plus-values de capital ainsi que tout revenu associé avec des titres de participation du Compartiment peuvent être assujettis à l'impôt. Nous vous recommandons de prendre conseil auprès du distributeur de l'OPCVM pour obtenir plus d'informations concernant ce sujet.
- La valeur liquidative du Compartiment est disponible pour chaque date de calcul auprès de la Société de gestion.
- Le Compartiment n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » tels que définis dans la mention légale du site Internet de la Société de gestion : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus de l'OPCVM.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet : <http://www.cpr-am.lu/retail/Common-Content/Juridique-Compliance/conformite/Compliance2>, et un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement et sur demande.

La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Compartiment est agréé au Luxembourg et est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 août 2019.

Le prospectus pour la Suisse, les informations clés pour l'investisseur, le règlement, les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant pour la Suisse CACEIS (Switzerland) SA, 35 Route de Signy, CH-1260 Nyon. Le service de paiement pour la Suisse est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.